LACELLE INFO

N° 27

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LACELLE

JUILLET 2026



Le nouveau conseil est élu !

DE GAUCHE À DROITE : LAURA EL-BEZE, MARK LINDORES, KARINE LEGAY, CHRISTOPHE DANTONY, PHILIPPE SELLIER, OLGA BOUDIN, AURÉLIE BOURNAZEL, MARION DUBREUIL, GILLES CHARANNAT, ANTOINE LEFEBVRE, ÉLISE MORETO.

Édito du Maire

C'est avec honneur et reconnaissance que j'ai pris mes fonctions à la mairie ces derniers mois. Je remercie de tout cœur l'ensemble des électeurs mobilisés qui ont permis à notre équipe de débuter son mandat dans la confiance. Vous pouvez avoir la certitude que nous ferons tout pour protéger et améliorer le cadre de vie que nous aimons tant, ici à Lacelle.

Je suis fière de prendre le relai, après qu'il ait été dans de si bonnes mains. Je veillerai à ce que l'action de la mairie soit cohérente avec les projets menés précédemment. Je remercie notamment Viviane Dantony et Véronique Bonnet-Ténèze qui ont su lancer des projets que nous allons entretenir ou poursuivre. Je veux aussi remercier l'ensemble des habitants qui nous confient leurs préoccupations, leurs problématiques ou leurs satisfactions. Notre action restera attentive aux besoins que vous avez su exprimer lors de notre campagne électorale et que vous continuez de nous transmettre.

Comme vous le savez, le contexte national est délicat. Les députés ont voté un budget d'État qui prévoit de nombreuses coupes budgétaires pour les collectivités territoriales, alors nous devons faire preuve d'inventivité : faire autant avec moins. Il ne faut donc pas s'attendre à des projets pharaoniques ni à des promesses irréalistes, mais il y a bien des chantiers sur lesquels nous allons agir en priorité et avec ambition : la sécurité routière dans le bourg et la rénovation énergétique des logements communaux.

Le début de notre mandat a été marqué par une succession d'épisodes caniculaires qui font souffrir tous les organismes : nos corps autant que les plantes et les animaux qui nous entourent. J'ai une pensée particulière pour les agriculteurs qui doivent faire preuve de résilience et pour les personnes fragilisées par le grand âge ou la maladie. Dans ces moments intenses, prenons bien soin de nous, de nos proches, de nos voisins.

Ces canicules sont des évènements climatiques extrêmes qui nous rappellent nos obligations en terme de protection de l'environnement. Au fil du mandat, nous ferons bien sûr notre part pour contribuer à la réduction de notre impact carbone.

Désormais, l'été débute et nous avons le bonheur d'accueillir à Lacelle une multitude d'évènements portés par des associations précieuses autant que motivées. Je serai ravie de vous croiser à plusieurs d'entre eux et toujours disponible pour échanger. Que cet été soit doux et agréable !

Olga Boudin
Maire de Lacelle

Le dimanche 26 avril, nous avons commémoré la Journée nationale du souvenir de la déportation, avec la participation de la FNACA et des Maires de Treignac, Madranges et L'Église-aux-Bois. Merci de leur présence !

Ensuite, nous avons commémoré le 81e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Pour chacune de ces cérémonies, nous faisons le choix d'acheter des fleurs en pot. Le rosier et l'hortensia seront plantés pour de bon afin d'embellir nos espaces publics.

La prochaine commémoration aura lieu le 11 novembre 2026. Rendez-vous à 11h au Monument aux morts près de l'église.





Ensuite, le 21 mars, c'était le premier conseil municipal de la nouvelle liste élue et Véronique Bonnet-Ténèze lui a fait part de ses encouragements dans la bienveillance et la sympathie.

L'ensemble de la nouvelle équipe remercie Véronique Bonnet-Ténèze pour le temps qu'elle a consacré à notre village et à ses habitants. Nous rappelons qu'elle était très impliquée personnellement et avait à cœur d'animer la vie municipale. Que ce soit avec le Comité des fêtes ou avec l'association Les amis du chant du ruisseau, Véronique continue à s'engager pour notre village, on s'en réjouit.

Avec une grande reconnaissance, nous souhaitons à Véronique de prendre une bonne bouffée d'oxygène avant de la retrouver courir entre les mares, les abeilles et les fleurs avec son petit-fils dans notre bel espace de biodiversité.

Ce 5 mars 2026, c'était le dernier conseil municipal pour Véronique Bonnet-Ténèze en tant que Maire. C'était l'occasion pour elle de remercier avec émotion l'implication sans faille de ses adjoints Jean-Claude Cloup et Stéphane Darlavoix puis de partager un généreux buffet avec l'ensemble des membres du conseil municipal.

Fin de mandat pour Véronique Bonnet-Ténèze et son équipe





Grâce au travail de Véronique Bonnet-Ténèze, la commune est reconnue *Territoire Engagé pour la Nature* par l'Agence Régionale de la Biodiversité jusqu'en 2029. Dans ce cadre, la mairie continuera d'agir à son niveau pour la protection de l'environnement.



D'un conseil municipal à l'autre

Depuis mars 2026, un nouveau conseil municipal siège à la mairie de Lacelle. Élu pour 6 ans, il est composé comme ceci :

Olga Boudin, maire
Christophe Dantony, 1er adjoint
Marion Dubreuil, 2e adjointe
Gilles Charannat, 3e adjoint
Karine Legay, conseillère déléguée
Philippe Sellier, conseiller
Mark Lindores, conseiller
Aurélie Bournazel, conseillère
Laura El-Beze, conseillère
Antoine Lefebvre, conseiller
Élise Moreto, conseillère

Cette nouvelle équipe marche dans les pas d'un précédent conseil qui aura bien mené son mandat. Nous adressons tous nos remerciements et souhaitons bonne continuation aux membres sortants :

Véronique Bonnet-Ténèze, maire
Jean-Claude Cloup, 1er adjoint
Stéphane Darlavoix, 2e adjoint
Gérard Lepetit, conseiller
Jean-Luc Muller, conseiller
Ghislaine Farges-Marcilloux, conseillère
Gilles Malthieu, conseiller
Michel Legrand, conseiller
Sandra Renard, conseillère
Céline Dubessay, conseillère

Les élections entraînent une nouvelle organisation dans les bureaux de la mairie. Le conseil municipal a mis en place des commissions par thème afin de travailler certains sujets de manière collective et approfondie. Elles sont réparties comme suit :

La *commission des finances* est composée de Olga Boudin, Karine Legay, Philippe Sellier et Marion Dubreuil. Elle permet de préparer les budgets et de veiller à la bonne santé financière de la commune.

La *commission eau et assainissement*, composée de Olga Boudin, Christophe Dantony, Philippe Sellier et Élise Moreto, planifie les investissements à venir sur nos réseaux collectifs.

La *commission patrimoines bâtis et naturels*, qui réunit presque tous les membres, réfléchit aux stratégies à mettre en place pour préserver et valoriser les sites remarquables de Lacelle.

La *commission routes et chemins* parcourt la voirie communale et définit la politique d'entretien et d'aménagement. Un groupe, constitué de Gilles Charannat, Olga Boudin, Marion Dubreuil, Aurélie Bournazel et Laura El-Beze, a déjà commencé à arpenter les chemins communaux pour en comprendre l'étendue et définir à terme les priorités d'entretien. *photo ci-contre* →

La *commission vitalité communale* réfléchit au soutien que la commune peut apporter aux porteurs de projets et s'intéresse aux questions touristiques, et enfin, la *commission projets pour l'avenir* s'intéresse à des investissements qui pourraient, sur le long terme, contribuer au développement de la commune.

Un point sur les délégations :

CCV2M : Olga Boudin
Christophe Dantony (suppléant)

PLUI : Olga Boudin
Marion Dubreuil (suppléante)

PNR : Christophe Dantony

FDEE19 : Élise Moreto et Aurélie Bournazel
Laura El-Beze et C. Dantony (suppléants)

Correspondant Défense : Gilles Charannat

Commission de contrôle des listes électorales :
Antoine Lefebvre et L. El-Beze (suppléante)

Et un point sur le budget :

Le conseil municipal a voté un budget s'élevant à 258 379 € pour le fonctionnement et 317 096 € pour l'investissement.

La plupart des éléments du fonctionnement restent inchangés. La section d'investissement est modeste en raison d'un déficit reporté (qui a permis la restauration du mur de soutènement de la mairie). L'équipe d'élus s'attelle déjà à la recherche de subventions pour financer des projets qui permettront de retrouver une enveloppe confortable dans les années à venir.

Le budget des eaux s'élève à 61 728 € pour le fonctionnement et 160 448 € pour l'investissement.



Infos pratiques

Mairie de Lacelle
12, avenue Porte de la Corrèze
19170 Lacelle

Le secrétariat est ouvert
les mardis et vendredis
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 05 55 46 03 84
E-mail : mairie@lacelle19.fr

En cas d'urgence, appelez le 112.

La commune recrute pour son agence postale

La commune de Lacelle recrute un agent polyvalent (H/F) pour effectuer des tâches administratives et techniques. La mission principale de ce poste sera de gérer l'agence postale, ouverte les matins du lundi au vendredi.

En outre, l'agent participera à la gestion des réservations (camping, gîte, salles municipales), à la communication et à l'entretien des équipements et bâtiments communaux.

L'agent travaillera sur un contrat d'adjoint administratif (15h) et un contrat d'adjoint technique (3h) pour un temps total de 18h par semaine.

Pour candidater, merci d'envoyer votre CV et une lettre de motivation à mairie@lacelle19.fr
avant le 10 août 2026.

L'agence postale sera fermée du 8 au 31 août pour des raisons de congé. Merci de votre compréhension.

Un mot des épiciers

Nous vous informons que nous faisons toujours le dépôt de pain sur réservation à l'épicerie mais quelques changements ont eu lieu récemment.

Il est possible de réserver du pain avec l'epicerie au plus tard la veille à 19h00 :
- pain de la boulangerie Le fournil de Trayeux à Bugeat du mercredi au dimanche.
- pain de la boulangerie Cros Eric à Nedde pour le mardi et le mercredi seulement.

Il est également possible de réserver du pain avec l'épicerie au plus tard le mercredi 12h00 :
- pain de la ferme du Cheyron à Chamberet pour le vendredi seulement.

Vous pouvez réserver votre pain, vos viennoiseries, vos pâtisseries, préférés :
- en vous déplaçant à l'épicerie
- en appelant ou envoyant un sms au 06 68 10 21 27

Les produits des différentes boulangeries sont référencés sur un affichage à l'épicerie et un autre visible également sur la vitrine depuis l'extérieur. Malgré la fermeture de l'épicerie le lundi, les samedi et dimanche après-midi ou la veille de nos reprises pour congés, il est possible de réserver par sms ou message vocal le lundi pour le mardi.

Pour rappel l'épicerie est ouverte :
- du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h00
- les samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 12h30

En raison des fortes chaleurs, ils nous est arrivé de devoir fermer l'épicerie les après-midi l'été dernier, afin de garantir la chaine du froid. Nous faisons le maximum pour éviter ce désagrément, mais en cas d'urgence ou de besoin il sera toujours possible de nous contacter par téléphone pour vous ouvrir le commerce en soirée. Nous tenons à remercier l'ensemble d'entre vous qui permettent de garder notre commerce ouvert et les nouveaux clients sont toujours les bienvenus.

Aurélie et Ludo

Avis de décès

Nous avons appris le décès de Madame Irma Mondoly, née le 2 février 1934 à Lacelle, survenu ce 29 juin 2026 à Limoges. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Nous penserons toujours à Jean-René.

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Jean-René Bordes, survenu ce samedi 25 avril 2026.

Après 30 ans de précieux services, Jean-René avait pris sa retraite du secrétariat de mairie en 2020. Ces dernières années, il était toujours apprécié à la Table de Karine, où il participait au service avec sa bonhomie caractéristique. Jean-René fut secrétaire, mais aussi dessinateur et poète ; désormais c'est avec nostalgie que nous lirons les poèmes du surnommé "Modeste des Monédières".

La cérémonie à l'église de Bonnefond a accueilli un grand nombre de lacelloises et lacellois. Nous avons été émus de voir Jean-René rassembler à ce point. Nous avons une pensée vive pour Viviane Dantony car nous savons la complicité que vous avez eu dans le travail, comment vous vous êtes battus ensemble sur certains dossiers, et nous remercions chaleureusement Pierre Vergne de l'avoir recruté en son temps et de l'avoir mis sur le chemin de notre commune.

Nous retiendrons la sensibilité d'un homme qui prenait du plaisir à créer, à s'occuper d'animaux et à trouver les mots pour encourager les personnes qui le touchaient.

Les élus et agents de la Mairie de Lacelle s'associent à la peine de sa famille, de ses proches, et en particulier de sa compagne, Karine Legay, membre du conseil municipal. Nous souhaitons lui exprimer notre sympathie et notre entière solidarité dans cette épreuve.

Jean-René Bordes était une mémoire vivante de la commune de Lacelle ; à notre tour, nous nous engageons à entretenir le souvenir des bons moments passés avec lui. Avec reconnaissance et amitié, nous faisons le vœu qu'il repose en paix.



Résidence d'architecture
« Construire un fuòc »

Vous avez très probablement rencontré Elsa et Isis Lherm, respectivement architecte et artiste. Leur présence s'inscrit dans le cadre de la résidence d'architecture que nous accueillons à Lacelle. Cette résidence fait elle-même partie d'un programme national de 7 résidences d'architecture lancées cet été sur le territoire national par le Réseau des Maisons de l'Architecture.

Qu'est qu'une résidence ?

Dans le domaine de la création, on appelle « résidence » un moment de travail où des professionnels s'installent dans un endroit qui est autre que leur lieu de vie habituel pour habiter et travailler. Certaines résidences se passent « en vase clos », comme un ermitage, d'autres visent au contraire à la rencontre entre ces professionnels et le lieu qui les accueille. C'est dans cette dernière démarche que nous avons décidé de nous inscrire.

Mais alors, qu'est-ce qu'une résidence d'architecture ?

Dans ce cas, l'équipe est fédérée autour d'un architecte. Elle vient à la rencontre d'un territoire afin d'y mener une réflexion sur l'architecture. La concrétisation de la résidence est ouverte, elle ne vise pas à la réalisation d'un bâtiment ou d'un aménagement, mais à poser des questions, susciter des réflexions collectives, dans le champ de l'architecture.

Comment ce projet est arrivé à Lacelle ?

En 2024, l'association lacelloise l'amicale mille feux et la Maison de l'Architecture et du Paysage (MAP) du Limousin ont monté ce projet de résidence en collaboration. Elles sont ensuite allées à la rencontre de la Mairie de Lacelle – à l'époque, Véronique Bonnet-Ténèze – qui a apporté son soutien et son accord de principe sur ce projet. En parallèle, le PNR Millevaches a été invité à prendre part au projet en tant qu'acteur de l'architecture et du cadre de vie sur le territoire.
Cette équipe de partenaires constitués, nous avons remis un dossier argumenté à la Caisse des Dépôts afin de promouvoir la candidature de notre commune ; qui a finalement été sélectionnée pour participer à ce programme. C'est pour nous une triple opportunité :

- D'abord celle d'accueillir un regard neuf sur notre commune, son cadre de vie, ses patrimoines bâtis et culturels vivants, dans une dynamique de mise en valeur et de rayonnement à une échelle plus large des initiatives lacelloises ;
- Ensuite celle de permettre à de jeunes professionnelles de nous rencontrer ;
- Enfin, et peut-être avant tout de composer un été jalonnés de moments conviviaux.

Qui finance ce projet ?

Ce projet est financé par la Caisse des dépôts, le Ministère de la Culture et l'Ordre des architectes.
Les partenaires précités témoignent leur soutien autrement que par une participation financière :

- La Mairie de Lacelle met à disposition l'Espace Création sur la durée de la résidence.
- Le PNR met à disposition Anaïs Belloc, chargée de l'urbanisme et du cadre de vie au PNR.
- L'amicale mille feux accueille l'équipe dans ses locaux et met à disposition ses outils.





Comment l'équipe a-t-elle été sélectionnée ?

Lors de l'appel à candidature national, nous avons reçu 32 dossiers, de la France entière. Nous avons présélectionné 5 équipes entendues lors d'un oral dont le jury était composé de :

- Anaïs BELLOC, chargée de mission urbanisme & cadre de vie au PNR
- Christophe DANTONY, 1er adjoint, artisan
- Pascal DELETAGE, architecte et membre de la MAP Limousin
- Camille DE MOUZON, Architecte des Bâtiments de France de la Corrèze
- Marion DUBREUIL, 2e adjointe, architecte et membre de l'amicale mille feux
- Fannie LOGET, architecte-illustratrice et médiatrice culturelle au sein de la MAP Limousin
- David REDON, historien et conseiller à l'action culturelle et territoriale DRAC Nouvelle-Aquitaine

Qui est l'équipe sélectionnée ?

Un binôme de deux sœurs, Elsa et Isis Lherm, respectivement architecte diplômée d'Etat en 2018 et artiste diplômée des Beaux-Arts de Bordeaux en 2020, est l'équipe qui a retenu l'attention pour leurs travaux passés mais aussi pour leurs premières intentions de projet.

Quelles intentions ?

Lors de notre candidature à ce programme, nous avons proposé à cette édition lacelloise de prendre pour point de départ « la foire » : évènement marquant dans l'histoire du village. À la rencontre du monde agricole et de l'urbanité, il a laissé des souvenirs mais aussi des espaces à notre village : mais comment se transmet cette mémoire des lieux et des personnes aujourd'hui ? Par ce biais, nous avons souhaité que soient abordés dans cette résidence tant les sujets de l'agriculture et des productions au sens large, des paysages qu'elles façonnent, de la mémoire collective et individuelle ; que ceux des espaces publics, des moments de mixité générationnelle et sociale, des communs et de la communauté.

De ce point de départ, Elsa et Isis se sont interrogées : sans la foire, autour de quoi nous retrouvons nous ? Et pour quoi faire ?

Leur hypothèse, les patrimoines liés au feu :

- Patrimoines bâtis : fours, forges… Quoi de mieux qu'un feu de cheminée pour se retrouver ?
- Patrimoines culturels : cuisine, céramique, contes… Ou alors une veillée ?
- Patrimoines naturels : nuits étoilées, rochers, forêts… Où construire un feu ?

Que va-t-il se passer ?

Mais ce point de départ n'est qu'une question qui vous est adressée. L'objectif premier de ce programme est de créer des moments de réflexion collective, de générer du débat, et en filigrane, de parler d'architecture.

Elsa et Isis vont vivre et travailler sur notre commune pendant 6 semaines de juin à septembre 2026. Leur espace de travail dédié sera l'Espace Création. Elles seront amenées à venir à votre rencontre lors d'évènements publics ou sous la forme de porte-à-porte. Vous êtes bien sûr libres d'y prendre part ou non. Elles seront de retour le lundi 20 juillet jusqu'au 31 juillet ; puis reviendront à nouveau en septembre.

Actions sociales associatives

Ateliers Vélo
Organisés par **GASEL**
4 juillet - 15 juillet
1 août - 19 août

Inscriptions et renseignements :
05 55 95 73 24
garagesolidaire19@gmail.com

Solidaribus
Permanences du **Secours populaire**
28 juillet - 25 août - 29 septembre
de 10h à 11h - Place du champ de foire

Ateliers informatique
Les permanences de l'association **PTT** reviennent chaque 2ème jeudi du mois, le matin, à l'agence postale.

Scène ouverte
Les 3ème vendredis de 19h à 22h
Jeux de société
Les 2ème et 4ème dimanches du mois de 15h à 19h
French-English conversations
Les jeudis de 17h à 19h
Ateliers de loisirs créatifs
Les vendredis de 15h à 17h

Organisés par **Le Comptoir des Échanges**
Renseignements : 05 55 95 51 32
lacellarts@gmail.com



Ce samedi 4 juillet, le Comité des fêtes ainsi que Les Amis du Chant du Ruisseau ont organisé une balade contée à travers notre espace de biodiversité.

La chanteuse Agnès Sniter a œuvré pour connecter le public à son environnement et le Comité des fêtes a ponctué le trajet de différentes animations : Les lectures de poèmes de Modeste des Monédières étaient particulièrement émouvantes, et le procès des découpeurs de grenouilles a bien amusé son audience !

Une balade contée pour nous enchanter autour de l'espace de biodiversité



Restons en contact !

La mairie met en place un **Registre communal des personnes vulnérables**. Ce document permet de faciliter l'information et l'assistance aux personnes en danger en cas de situation d'urgence (canicule, épidémie, etc).

L'inscription est facultative. Nous vous conseillons cependant de le faire, cela permet d'assurer un suivi en période de crise et de s'assurer que tout va bien. Si vous connaissez une personne isolée sur la commune, n'hésitez pas à lui en parler pour que la Mairie s'intéresse spécialement à elle en temps de crise.

Le registre fera partie du *Plan communal de sauvegarde (PCS)*, un document confidentiel et interne à nos services, qui donne des consignes aux élus pour assurer les premiers secours et services en cas de crise.

Retrouvez le formulaire d'inscription glissé dans ce *Lacelle Info* ou au secrétariat de mairie. Remplissez-le, n'hésitez pas à vous faire aider si besoin, et remettez-le à la mairie.

Par ailleurs, l'équipe municipale communique régulièrement par mail sur ses actions ou sur les évènements de la commune. N'hésitez pas à demander votre inscription sur notre **liste de diffusion par e-mail**. Pour cela, écrivez-nous sur l'adresse mairie@lacelle19.fr et nous vous inscrirons.

Agenda des festivités

Après une fête de la musique et un anniversaire réussis au Comptoir des Échanges, une Balade contée joliment menée, les festivités de l'été se poursuivent...

Le loto est dans le pré
Organisé par **Comité des fêtes**
19 juillet, à 15h - au champ de foire

Venez jouer et vous détendre à Lacelle à l'occasion du 8ème loto est dans le pré ! Des lots de producteurs à gagner, des paniers garnis, des fruits et légumes, des volailles, de la viande, du vin, des confitures, du fromage...et le gros lot : un agneau entier.
5€ le carton, buvette.

Lusofonia
Organisé par **Les Millegraines**
22 juillet, à 17h30 - à la salle polyvalente

Sieste voyageuse aux sonorités portugaises.
Spectacle sous les arbres.

Inscriptions et renseignements :
06 70 45 17 20
contact@lesmillegraines.fr

Concert de Pierre Trocellier
Clavecin (musique baroque)
4 août, à 20h - à l'église

Plein Bruit
Festival de musiques électroniques
27, 28 et 29 août - à l'église

Dulcinée
Festival itinérant de cinéma et d'écoutes sonores documentaires en plein air
à Lacelle les 7 et 8 août, 21h30
Place du champ de foire

Le 7/08 : **Haçla** de Tariq Teguia (14 min), **The Silent Majority Speaks** de Bani Koshnoudi (1h34) et **Phantoms of Nabua** d'Apichatpong Weerasethakul (11 min)
Le 8/08 : **Branden** de Lisette Ma Neza (20 min), **Rock Bottom Riser** de Fern Silva (1h10) et **Soleil Noir** de Maureen Fazendeiro (7min)

Lacelle en Fête
Organisé par **Comité des fêtes**
16 août, de 8h à 18h - au champ de foire

Vide Grenier, Fanfare à 11h00, Train à Vapeur arrivée 14h46 départ 15h46, Concert gratuit à 16h30, animation toute la journée, buvette et restauration.

Lacelle Info

Bulletin municipal édité et fabriqué par la Mairie de Lacelle
12 avenue Porte de la Corrèze
19170 Lacelle

Directrice de publication :
Olga Boudin, maire

Avec des contributions de :
Olga Boudin, Aurélie Bournazel, Marion Dubreuil

Typographie : Faune (Alice Savoie)

ATELIERS V

organisés par la Communauté de Communes Vézère Mo
au G.A.S.E.L. (Garage Associatif Solidaire En Limous

➤ REMISE EN ÉTAT OU

tous les premiers sam
de 10h à 17h

➤ ENTRETIEN COU

tous les troisièmes mercr
d



pon
le

Ateliers gratuits ouverts aux habitant-e
munauté de commune, possibilité de





Inscriptions et renseignements : 05
garagesolidaire[@]gmail

Lusofonia

Sieste voyageuse aux sonorités portugaises
Compagnie Isaurel

Mercredi 22 juillet à 17h30
Salle polyvalente de Lacelle (19)
Spectacle sous les arbres

ATELIERS INFORMATIQUES à Lacelle







CHAQUE DEUXIÈME JEUDI
MATIN DU MOIS, DE 9H30 À 12H
À LA MAIRIE

Un **atelier** de **médiation numérique**
(ordinateurs, smartphones, internet, etc)
mensuel vous est proposé dans l
la mairie **pendant**
l'ag

Plus d'

(+33) 5 19
contact@le
www.lespt
1 av. Brian
www.faceb

LE LOTO EST DANS LE PRÉ

LACELLE

Dimanche, 19 juillet

Debut : 15H00

Place de la Gare (sous les tilleuls)





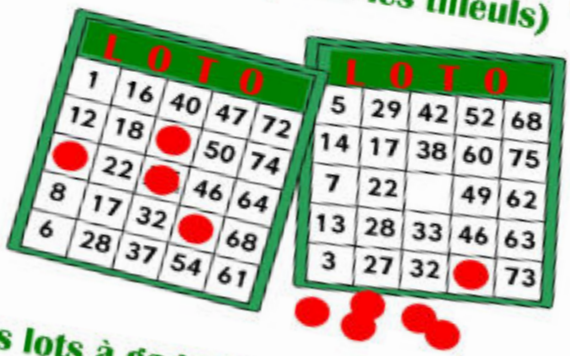

Les lots à gagner proviennent tous de producteurs, maraîchers, éleveurs et artisans installés sur la commune ou dans l'environnement immédiat de Lacelle

Organisé par le Comité des Fêtes avec le soutien de la Mairie de Lacelle (IPNS)



vendredi 3 juill

Gr
Com



20h
début d
amenez

Const

Ce projet est mené par la MAP Limousin
et du PNR Millevaches, dans le cadre du dispositif
le Réseau des maisons de l'architecture en partenariat avec
conseil national de l'Ordre des architectes et du ministè